RCS : LA ROCHE SUR YON
Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00657
Numéro SIREN : 487 280 430
Nom ou dénomination : BELVER

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2023 sous le numéro de dépôt 12636

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	41 264	6 385	34 879	35 938
Constructions	748 120	630 643	117 478	41 871
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 217 997	411 557	806 440	197 702
Autres immobilisations corporelles	1 895 347	1 389 325	506 022	569 534
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				146 003
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	187 358		187 358	187 358
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 390		13 390	12 967
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 103 477**	**2 437 909**	**1 665 568**	**1 191 374**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	791		791	1 835
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 015 674		1 015 674	920 706
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	51 446	289	51 157	37 507
Autres créances	144 327		144 327	146 972
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	779 956		779 956	666 735
Charges constatées d'avance (3)	29 060		29 060	38 219
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**2 021 254**	**289**	**2 020 965**	**1 811 974**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**6 124 731**	**2 438 198**	**3 686 533**	**3 003 348**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	317 505	317 505
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	31 751	31 751
Réserves statutaires ou contractuelles	167 262	114 837
Réserves réglementées		
Autres réserves	688 682	478 981
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**239 456**	**262 126**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 444 656**	**1 205 200**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		17 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**17 000**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	887 339	475 868
Emprunts et dettes financières diverses (3)	426 666	545 711
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	543 244	454 334
Dettes fiscales et sociales	269 706	290 755
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	30 409	11 721
Autres dettes	10 781	2 758
Produits constatés d'avance	73 731	
TOTAL DETTES	**2 241 876**	**1 781 148**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**3 686 533**	**3 003 348**
(1) Dont à plus d'un an (a)	409 304	303 368
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 832 573	1 477 779
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	301 980	235
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BELVER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 3 686 533 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Aménagements des terrains : 50 ans
* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 15 ans
* Installations techniques : 3 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de marchandises sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge moyenne afférente au rayon auxquels ils appartiennent.
Compte tenu de la rotation rapide des stocks, l'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré ou du premier entré, premier sorti."
Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : Taux de rotation du personnel par tranche d'âge et en considérant une probabilité de présence à l'âge de départ à la retraite de 1 pour les salariés ayant 60 ans ou plus à la date de clôture des présents comptes annuels
- Table de taux de mortalité : table INSEE TD 12-16

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	41 264			41 264
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui		4 218		4 218
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	656 634	87 269		743 903
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	637 400	725 265	144 668	1 217 997
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 888 832	127 887	199 377	1 817 342
- Matériel de transport	48 625			48 625
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 972	7 407		29 380
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	146 003		146 003	
Immobilisations corporelles	**3 440 730**	**952 047**	**490 049**	**3 902 729**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	187 358			187 358
- Prêts et autres immobilisations financières	12 967	423		13 390
Immobilisations financières	**200 326**	**423**		**200 749**
ACTIF IMMOBILISE	**3 641 056**	**952 470**	**490 049**	**4 103 477**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	5 326	1 059		6 385
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui		466		466
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	614 762	15 415		630 177
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	439 698	104 947	133 088	411 557
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 365 148	149 081	163 364	1 350 865
- Matériel de transport	4 842	11 392		16 234
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 906	2 320		22 226
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**2 449 682**	**284 680**	**296 452**	**2 437 909**
ACTIF IMMOBILISE	**2 449 682**	**284 680**	**296 452**	**2 437 909**

INTERMARCHÉ
S.A.S BELVER
39 Rue de La Roche
85230 BEAUVOIR SUR MER
☎ 02 51 68 79 96
SIRET : 487 280 430 00058

BELVER
Société par actions simplifiée
au capital de 317 505 euros
Siège social : 39 Rue de la Roche
85230 BEAUVOIR SUR MER
487 280 430 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 239 456 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	239 456 euros
A la réserve statutaire (dite réserve spéciale pour fonds propres)	47 891 euros
Solde	191 565 euros

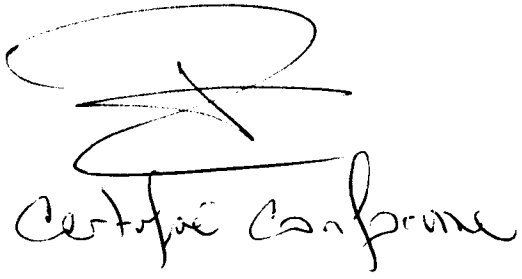
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 880 246 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président



Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : BELVER

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Numéro unique d'identification - (Siren) : 487 280 430 RCS LA ROCHE-SUR-YON

Représentée par :

Nom : RACINE Prénom : Patrice

☒ agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

☐ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature

